

## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

### COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 31 mars 2022, à 18 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

#### 1- Comptes de gestion 2021 Unanimité

#### 2- Compte administratif général Commune 2021

##### Fonctionnement

Total Dépenses : 7 660 401 € dont dépenses réelles : 7 162 333 €

Total Recettes : 10 101 176 € dont recettes réelles : 9 812 465 €

Excédent de fonctionnement : 2 609 674 €

##### Dépenses d'investissement

Dépenses réelles : 5 873 469 € dont dépenses d'équipement : 5 258 894 €

Groupe scolaire : 127 700	Services administratifs : 39 145
Voirie-services techniques : 667 567	
Foncier : 5 796	Espaces verts : 63 596
Installations sportives : 336 382	Locaux associatifs : 18 929
Equipements culturels : 23 602	Enfance-Jeunesse : 75 872
Patrimoine-cimetière : 20 973	Aménagement urbain : 30 138
Pôle social et associatif : 3 840 475	Environnement : 8 719

##### Recettes d'investissement

Recettes réelles : 6 697 894 €

Subventions	FCTVA	Taxe aménagement	Emprunt	Excédent de fonctionnement reporté	Autres
523 557	672 723	70 251	3 000 000	2 322 342	109 021

Unanimité (6 abstentions)

##### Ratios financiers par habitant

Dépenses de fonctionnement	816 €	En hausse mais très inférieures à la moyenne	
Recettes de fonctionnement	1123 €	En hausse mais inférieures à la moyenne	
Produit des impositions directes	483 €	En hausse mais inférieur à la moyenne	
Dotation globale de fonctionnement	260 €	En hausse et supérieure à la moyenne	
Dépenses d'équipement	610 €	En hausse et très supérieures à la moyenne	
Dette	En-cours	846 €	En hausse et supérieur à la moyenne
	Annuité	88 €	Quasiment stable et très inférieure à la moyenne
Ratio de rigidité	0,45	Stable et très inférieur à la moyenne	

#### 3- Compte administratif annexe Enfance-Jeunesse 2021

Dépenses : 1 733 095 € dont Charges de personnel : 1 406 479 €

Recettes : 1 733 095 € dont Participation des familles : 451 725 €, Prestations CAF/MSA : 603 375 € et Subvention du budget général : 593 325 €

Unanimité (6 abstentions)

#### 4- Affectation des résultats 2021 Unanimité

#### 5- Autorisation de programme pôle social et associatif

Montant total	Crédits consommés 2019	Crédits consommés 2020	Crédits consommés 2021	Crédit de paiement 2022
8 313 912 €	415 085 €	2 568 295 €	3 840 476 €	1 490 056 €

Approbation à la majorité (6 contre)

## 6- Budget primitif général Commune 2022

Les niveaux budgétaires réels de fonctionnement et d'investissement sont respectivement de 7 815 700 € et de 8 934 119 €, soit un budget global de 16,750 M€.

### Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières	Autres charges
2 005 251	4 083 128	1 555 929	158 500	12 901
TOTAL Dépenses réelles			7 815 709	

### Recettes de fonctionnement :

Ventes de produits et prestations de services	Impôts et taxes	Dotations, subventions et participations	Autres produits
1 620 124,65	5 263 455	2 855 187	222 350
TOTAL Recettes réelles		9 961 116,65	

### Dépenses d'investissement

Total dépenses réelles d'investissement : 8 934 119 € dont dépenses d'équipement : 6 989 625 € :

Pôle social et associatif : 1 490 056 <i>Travaux(solides), maîtrise d'œuvre, équipement, aménagement paysager</i>
Voirie-Services techniques : 1 971 010 <i>Travaux de voirie urbaine et rurale. Effacement de réseaux. Eclairage public. Signalisation et signalétique. Matériels et équipements</i>
Aménagement urbain et Foncier : 578 366 <i>Aménagement ilot Jestin. Démolition Arts et espaces. Acquisition de terrains et provision.</i>
Environnement et espaces verts : 362 480 <i>City Park. Aires de jeux. Vélo route. Matériels.</i>
Groupe scolaire et Enfance-Jeunesse : 1 019 981 <i>Réaménagement de l'école maternelle. Autres travaux et équipements groupe scolaire, maison de l'enfance et accueil de loisirs.</i>
Installations sportives : 639 343 <i>Piste d'athlétisme. Autres aménagements équipements sportifs extérieurs. Accessibilité. Travaux bâtiments et matériels. Etudes.</i>
Patrimoine- Culture : 219 156 <i>Travaux forge de Lanorven. Accessibilité église. Etude réhabilitation site motte féodale de Lesquelen. Travaux et équipements salle culturelle et bibliothèque</i>
Locaux associatifs- Services administratifs : 709 233 <i>Rénovation salle Marcel Bouguen, travaux logement étage Poste, matériels et mobilier.</i>

### Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement prévisionnelles sont les suivantes.

Subventions	FCTVA	Taxe aménagement	Produits de cessions	Emprunt d'équilibre	Excédent de fonctionnement capitalisé
709 538	856 000	66 000	1 509 500	1 966 420	2 116 183

Approbation à la majorité (6 contre)

## 7- Budget primitif annexe Enfance Jeunesse 2022

Le niveau budgétaire réel est de 1 810 647 €.

Répartition des dépenses par services (hors résultat reporté) (en milliers d'€)					
Multi Accueil	Relais Parents Assistantes Maternelles	ALSH	Pause méridienne	Accueil périscolaire	Autres services
692	106	417	358	145	92

Approbation à la majorité (6 contre)

## 8- Fixation des taux de taxes foncières

Maintien en 2022 des taux d'imposition fixés pour 2021, soit :

Taxe foncière bâti : 28,02 %  
Taxe foncière non bâti : 48,51 %  
Unanimité

### **9- Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022**

Rénovation de la salle Marcel Bouguen.

- Estimation : 330 000 € HT
- Taux d'intervention sollicité : 30 % soit 99 000 €

Approbation à la majorité (6 contre)

### **10. Convention de maîtrise d'ouvrage avec le SDEF pour travaux d'effacement rue Pierre Jestin.**

Unanimité

### **11. Forfait scolaire 2022 aux écoles Sainte-Anne et Diwan de Plabennec et aux écoles de Gouesnou pour les élèves plabennecois**

Forfait scolaire par élève revalorisé à 799,97 €.

Unanimité

### **12. Contributions financières pour la restauration scolaire des élèves du premier degré**

Participation communale de 0,54 € par repas reconduite pour les élèves de l'école Sainte Anne et de Diwan ainsi que pour les élèves domiciliés dans le secteur de Penhoat et scolarisés à Gouesnou. Unanimité

### **13. Convention Territoriale Globale 2022-2026 avec la Caisse d'Allocations Familiales**

La CTG remplace les contrats enfance-jeunesse (CEJ) dans les champs d'intervention de la Caf : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap etc... La CTG devra être signée par les 13 communes du Pays des Abers ainsi que par la communauté de communes. Unanimité.

### **14. Lancement d'une consultation pour les marchés d'assurance sur la période 2023-2026.** Unanimité.

### **15. Convention de prestations de services- Service de la commande publique de la CCPA** Unanimité.

### **16. Convention de groupement de commande permanent** Unanimité.

### **17. Modification du tableau des effectifs** au 1<sup>er</sup> mai 2022. Unanimité.

### **18. Déclassement de plusieurs biens situés au sein de l'îlot dit « Jestin »**

Désaffectation et déclassement de l'ancien centre de secours, de l'ancien local de l'aide alimentaire, du logement d'urgence et des parkings. Unanimité

### **19. Déclassement du bâtiment Art et Espaces à Callac**

Désaffectation et déclassement du bâtiment situé 2 rue Henri Becquerel. Unanimité

### **20. Cession pour régularisation d'une parcelle située 23 rue François Tinevez**

Cession de la parcelle AL 185 au prix de 1800 €. Unanimité (1 abstention)

### **21. Acquisition pour régularisation d'une parcelle située Lieu-dit Keraziou**

Acquisition de la parcelle ZP128 au prix de 400 €. Unanimité

### **22. Dénomination de voies**

Ajustements de certaines dénominations : chemin de Lormeau, route de Kroaz Hent Ar Vugale, route de Kerjestin, route de Ty Glaz. Unanimité

### **23. Solidarité avec la population ukrainienne**

Soutien de la Ville de Plabennec aux victimes de la guerre en Ukraine par un don d'un montant de 3 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Unanimité